



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2009

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Guy-Francis PARMENTIER (représentant M. Jean Roch GAILLET), Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI (représentant M. Jean-Jacques LASSERRE) M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, Mme Pascale ROCHERON (représentant M. Roland de HEAULME) , M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Olivier LEBRUN).

Absents excusés :

M. Jean-Jacques LASSERRE représenté par M. Pierre-Yves STUCKI
M. Olivier LEBRUN pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS
M. Philippe LEQUAIN pouvoir à M. Patrick CONFETTI
M. Jean Roch GAILLET représenté par M. Guy-Francis PARMENTIER
M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU
M. Roland de HEAULME représenté par Mme Pascale ROCHERON

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

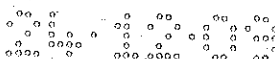
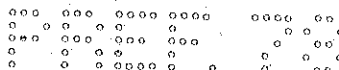
Date de convocation : 7 décembre 2009
Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2009
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 30

N° de l'ordre du jour :

2009.12.17 : Avenant n°6 à la convention liant la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay et la communauté de communes Versailles Grand Parc pour l'exploitation des lignes de transport n°495 et n°496.

- **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Les lignes de transport n°495 et n°496 desservent la commune de Bièvres, certaines communes de la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) et les villes de Massy, Vélizy-Villacoublay et Clamart. Ces lignes sont principalement affectées au transport scolaire.



Une convention a été signée entre la ville de Bièvres et la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay en 2003. Versailles Grand Parc s'est substituée à la commune de Bièvres le 1er janvier 2004 lors de son intégration à la communauté de communes.

Cette convention est renouvelée annuellement par la signature d'un avenant qui fixe la participation de Versailles Grand Parc au déficit des lignes 495 et 496.

Au titre de l'année 2009, période couverte par le présent avenant, le déficit de la ligne est estimé à 621 433 euros. La participation demandée à Versailles Grand Parc est de 102 596 euros. Ce coût comprend :

- le déficit imputable au territoire de Bièvres (77 171 euros),
- une quote-part du déficit imputable à la ville de Massy qui ne participe pas au financement de la ligne (25 524 euros).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire,

- 1) *approuve l'avenant n°6 à la convention d'exploitation des lignes de transport n° 495 et 496, fixant la participation de Versailles Grand Parc au déficit des lignes à hauteur de 102 596 euros ;*
- 2) *dit que les crédits sont inscrits au budget de Versailles Grand Parc sur la nature 65735 « subventions de fonctionnement aux groupements de collectivités ».*
- 3) *autorise le Président ou son représentant à signer cet avenant et les actes afférents ;*

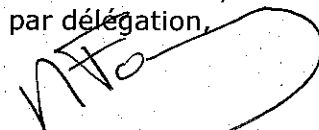
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 33(incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

